

CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE COY

DEMANDE DE FIN DE CONCESSION

4-ACTES DE PROPRIETE ET DE SERVITUDES



Siège social

Allée de l'Autan - ZA Les Landes
F-31850 MONDOUZIL
T : +33 (0)5 61 84 71 52
F : +33 (0)5 61 84 39 98
Email : beteru@free.fr

Agence Briançon

19 Bd du Lautaret
F-05100 BRIANÇON
T : +33 (0)4 92 44 28 78
Site Web : www.beteru.fr



I ACTES DE PROPRIETE ET DE SERVITUDES

Le tableau ci-dessous présente les actes de propriété et de servitudes, sur le périmètre concédé et celui des servitudes, pour la concession de COY :

ACTE	Constitution de l'acte	Référencement de la propriété	Nature des droits du concessionnaire
Décret établi en 1881	Décret établi par le Président de la République sur rapport du Ministre des Travaux Publics		<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaire de 3 barrages sur le Gave de Pau et la rivière de l'Ousse, ainsi que des moulins dits « de la Basse Ville » (communes de Pau et Billère) - Usage autorisé de la force motrice du Gave de Pau et de la rivière de l'Ousse (art. 1) - Dérivation autorisée de 6 m³/s (art. 6)
Attestation de propriété	Attestation établie par un notaire le 15/10/2018 sur la base d'un acte du 04/01/1907	Bizanos : - AO 309 - AO 310 - AO 311 - AN 253 Mazères-Lezons : - AA 3 - AA 4 - AA 5 - AA 8	Propriétaire en totalité des parcelles énumérées ci-contre, ainsi que des biens et droits immobiliers par apport à la société Heid, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Usines et immeubles (Pau) - Terrains sur les communes de Bizanos, Mazères-Lezons, Gelos - Propriété rurale « Les Astous » (Jurançon) - Usine, sol, pré (Billère) - Hangar avec sol (Bayonne) - Terrain (St-Savin) - Droits de prise d'eau, forces motrices, barrages, vannes, déversoirs, courant d'amenée et de fuite, sols, immeubles bâtis ou non bâtis, cheptel, turbines et autres immeubles par destination

Ci-après sont présentés les documents suivants :

- Décret de 1881
- Attestation de propriété
- Extraits cadastraux permettant de visualiser les parcelles mentionnées (sources : cadastre.gouv.fr et Géoportail)
- Informations sur les parcelles concernées (source : cadastre.gouv.fr)

Décret



Ministère
Travaux Publics.

N° 33.

Le Président de la République Française.

Sur le rapport du Ministre des Travaux Publics,

Vu la décision Ministérielle en date du 1^{er} J^{ul} 1874 prescrivant la réglementation d'office des 3 barrages que les héritiers Heid possèdent sur le gare de Pau et la rivière de l'Osse, pour l'alimentation de leurs moulins, dits "de la Basse-ville" situés dans les communes de Pau et de Billère;

Vu les pièces et l'instruction régulière à laquelle l'affaire a été soumise, conformément aux circulaires des 19 Thermidor an VI, 16 J^{ul} 1821 et 23 J^{ul} 1851 et notamment:

Les procès-verbaux des enquêtes et les rapports dressés par les Ingénieurs des Ponts et Chaussées, les 10 Juin, 8 Juillet, 28 X^{br} 1876, 8 Janvier, 22 J^{ul}, 21 J^{ul} 1877, 15 J^{ul}, 18 J^{ul} 1879, 13 et 18 Mai 1880;

Le plan des lieux et les profils y annexés;
Les avis du Préfet des 15 Juin 1876, 26 J^{ul} 1877, 21 J^{ul} 1879 et 21 Mai 1880;

Les avis du Conseil Général des Ponts et Chaussées, des 3 J^{ul} 1878, 29 X^{br} 1879, 11 J^{ul} 1880;

Tous lois des 1^{er} 20 Août 1790, 26 J^{ul} 1791 et l'arrêté du Gouvernement du 19 Ventôse, an VI.

La section des travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce du Conseil d'Etat entendue.

Décète :

Art^e 1^{er} Est soumis aux conditions du présent règlement l'usage de la force motrice que les S^{rs} Heid empruntent à la rivière de la Gare de Pau et à la rivière de l'Osse, pour la mise en jeu de diverses usines situées

Dans la commune de Pau et dans la commune de Billère
Département des Basses Pyrénées.

Les Art.^s 2 à 6 qui suivent s'appliquent au barrage du grand
de Pau et les art.^s 7 à 12 au barrage de l'Ousse.

1^{er} Gare de Pau.

Art.^s 2. Le niveau légal de la retenue est fixé à 35 centimètres
du seuil du barrage actuel dans la partie la plus basse
qui appuie sur la rive gauche du bras de Bizanos point
pris pour repère provisoire situé à la cote de nivellement 180.

Art.^s 3. Le barrage actuel, placé en travers du bras de
Bizanos, sera déposé dans son entier à la hauteur du niveau de la
retenue et aura une longueur de 25 mètres.

Les trois vannes de décharge existant à côté et présentant une
largeur libre de 3 mètres 55 centimètres seront conservées.

Le seuil restera placé à la profondeur actuelle, c'est-à-dire
à un mètre neuf centimètres (1^m 09) en contrebas du niveau de la retenue.

Leur arête supérieure sera arasée au niveau de la retenue
quand elles reposeront sur leur seuil.

Art.^s 4. Le barrage construit à travers le grand bras du
Gare partira de la pointe du terrain boisé vis-à-vis le cimetière
de Bizanos et ira s'enraciner sur la rive gauche commune
de Madères. Le bras à une distance de 100^m au moins de la
rive droite. Il sera déposé sur 300^m au moins à partir
son extrémité amont, suivant un plan incliné de trois millimètres
par mètre (0^m 003) et passant au-dessus du barrage de
Bizanos, à la hauteur de la retenue fixée par l'article 2.

Art.^s 5. Le canal de dérivation restera muni
à son origine d'un vannage de garde surmonté d'un masque
en maçonnerie ou en charpente élevée jusqu'à la hauteur
des terrains attenants avec lesquels il se raccordera.

Dès que les eaux dépasseront au barrage de l'Ousse le ni

légal de la retenue, les vannes de garde seront abaissées et fermées au besoin en totalité.

Art^o: 6. La quantité d'eau que les concessionnaires sont autorisés à dériver du Gère est fixée à 6^m00 cubés par seconde.

2^e Rivière de l'Usse.

Art^o: 7. Le niveau légal de la retenue est fixé à 2^m20 en contrebas du dessus du parapet, tête aval du pont construit sur le canal d'amenée des usines au droit de la gare, point pris pour repère provisoire et situé à la cote de nivellement 178^m19.

Art^o: 8. Le déversoir restera à l'emplacement qu'il occupe au jour d'hui, il gardera sa longueur actuelle de 20^m80 et restera dressé au niveau légal de la retenue.

Art^o: 9. Les deux vannes de décharge accolées au barrage seront conservées; leur seuil sera maintenu à leur niveau actuel à un mètre 36^m (1^m36) en contrebas du niveau de la retenue. Il sera établi d'autres vannes à la suite des premières de façon que les pertuis soient couverts autant que possible dans le sens en courant et que la largeur libre totale du nouveau vannage soit d'au moins 12^m00. Le seuil des nouvelles vannes sera établi à 1^m19 en contrebas de la retenue.

Le sommet de toutes les vannes, sans exception, sera dressé, comme la crête du déversoir, au niveau légal de la retenue.

Elles seront disposées de façon à pouvoir être facilement manœuvrées et à lever au dessus du niveau des plus grandes eaux.

Art^o: 10. Le canal de décharge sera disposé de manière à entraver, à son origine, le vannage de décharge et le déversoir et à couler facilement toutes les eaux que ceux-ci pourront déborder.

La berge de rive droite se raccordera en courbe régulière

SOCIETE TITULAIRE D'UN
OFFICE NOTARIAL

33, RUE BAYARD
64000 PAU

TEL. 05 59 98 51 70
FAX 05 59 98 51 71

E-MAIL :
etudebayard@notaires.fr

Jean-Louis
FOURSANS-BOURDETTE

Marie-Claude
TALAFRÉ-LESTANGUET

Aurélie
MARTIN

Sandra
MASSIP

Notaires

SUCCESEURS DE MAÎTRES :

LEVRIER
TRESPOEY
DUMAS
LALANNE
MARZET

Jean-Louis FOURSANS- BOURDETTE

Notaire

LAUREAT DE LA FACULTE DE DROIT DE MONTPELLIER
DIPLOME SUPERIEUR DU NOTARIAT
DIPLOME DROIT NOTARIAL DES AFFAIRES
MEMBRE DU G.I.E AGRI-CONSEILS

ATTESTATION

Maître Jean-Louis FOURSANS-BOURDETTE, Notaire à PAU,

**Atteste qu'aux termes d'un acte du 4 janvier 1907
transcrit au Service de la Publicité Foncière de PAU I le 21
mai 1908, relatant :**

L'apport effectué par Jean Joseph Pierre Octave HEID d'une part, Jean Philippe Théodore HEID, Charles Léon HEID, et Georges Octave HEID, d'autres parts,

A :

La Société dénommée THEODORE HEID FILS FRERES ET COMPAGNIE, Société Anonyme au capital de 228.673,53 € ayant son siège social à PAU (64000 Pyrénées-Atlantiques) 6bis, rue Marca identifiée sous le numéro SIREN 095 781 522 RCS 64000 PAU.

Dont il est extrait ce qui suit :

« Article 1er :

Monsieur Octave HEID fait apport à la société nouvelle « Théodore HEID Fils Frère et Compagnie dont le siège social est à PAU rue Marca n°6, des usines et immeubles sis à PAU, comprenant maison d'habitation Rue Marca, n°s 6 et 8, brasserie, tannerie, minoterie, garage, manutention, Place de la Monnaie et Avenue de la Gare, immeubles industriels rue du Gave, malterie Chemin de l'Abattoir et terrain sis à PAU près de la Gare et par extension sur les communes de BIZANOS, MAZERES-LEZONS et GELOS, une propriété rurale appelée « Les Astous » située à JURANCON, une usine, sol, pré, autrefois appelée « Moulin du Pillard », sise à BILLERE, et touya à LONS, plus un hangar avec sol sis à BAYONNE et un petit terrain inculte sis à SAINT SAVIN arrondissement d'ARGELES, provenant part de l'indivision qui aurait pris naissance au décès de son père Jean Théodore HEID, en son vivant brasseur demeurant à PAU décédé le 15 Mars 1873 et des achats et acquisitions faites par les sociétés antérieures dont il a été membre et des droits d'accroissement dont il a pu profiter par suite de la clause de réversibilité dont il a été parlé avec tous les droits de prise d'eau, forces motrices, barrages, vannes, déversoirs, courant d'aménée de fuite, sols, immeubles bâtis ou non bâtis, industriels, urbains ou ruraux, cheptel, turbines et autres immeubles par

ETUDE OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 14 H A 19 H
DE PREFERENCE SAUF RENDEZ-VOUS

STATIONNEMENT DE PROXIMITE PLACE VERDUN DE PARQUINGS RESERVES AU 37 RUE BAYARD
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE. LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE ART 19 03 79

Code Banque : 40031 - Code Guichet : 00001 - N° de compte : 0000145174X - Clé RIB : 95
IBAN : FR65 4003 1000 0100 0014 5174 X95
BIC : CDCGFRPP

destination »

Dont une partie des biens et droits immobiliers apportés figurent au cadastre rénové desdites communes ainsi qu'il suit :

Sur la commune de BIZANOS (64320 Pyrénées-Atlantiques) De la Passerelle .

Un ensemble immobilier à usage de centrale hydro électrique
Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	ha	a	ca
AO	310	AV DE L'YSER				57
AO	311	DU COY			56	68
AN	253	DE LA PASSERELLE			82	10
AO	309	DU COY			34	65
Contenance totale				1	74	00

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

Sur la commune de MAZERES LEZONS (64110 Pyrénées-Atlantiques) LE COY .

Diverses parcelles

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

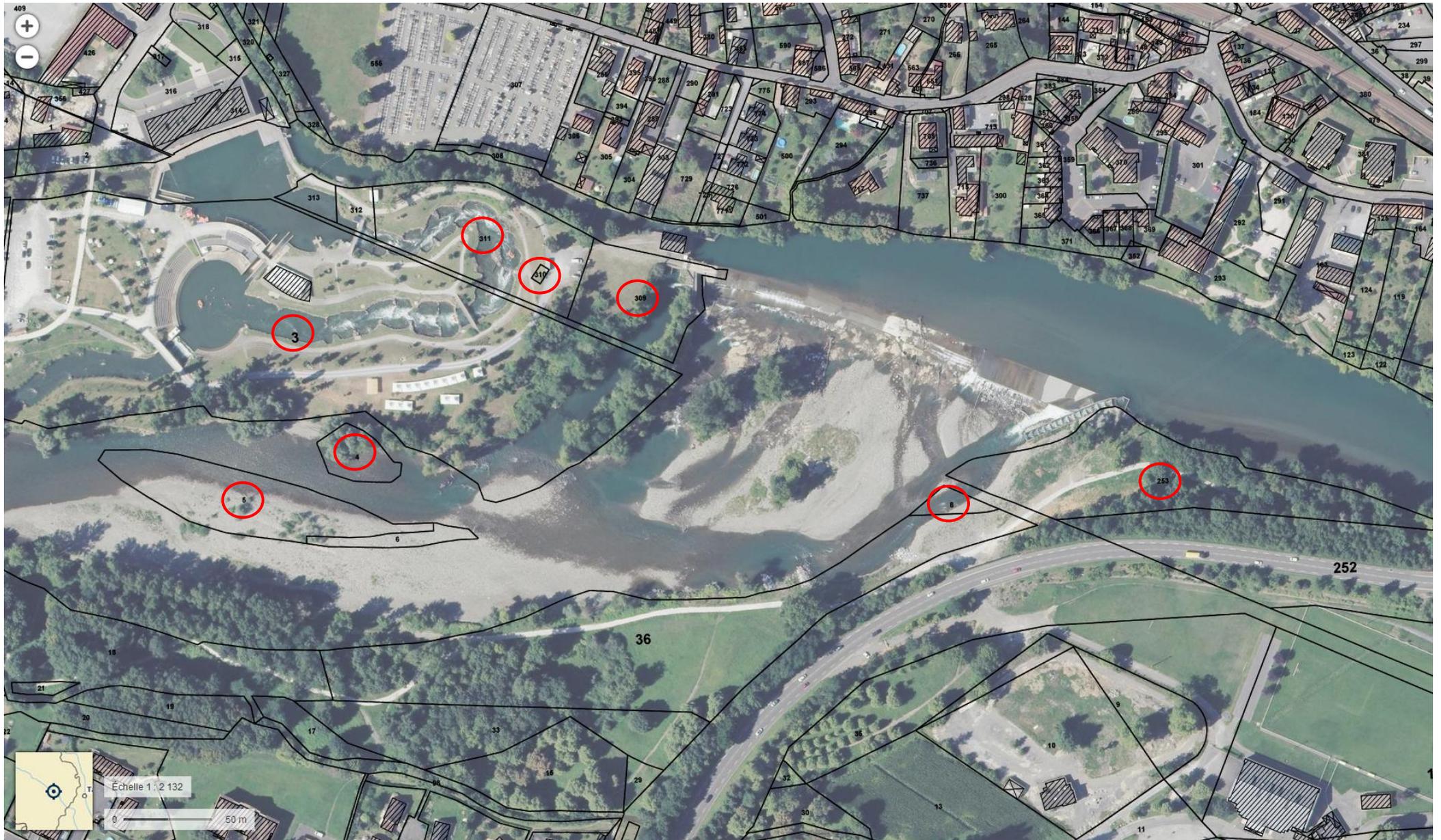
Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AA	3	LE COY	3	89	86
AA	4	LE COY		10	22
AA	5	LE COY		44	58
AA	8	LE COY		04	28
Contenance totale			4	48	94

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

EN FOI DE QUOI la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit

FAIT EN L'ETUDE
L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT
LE 15 octobre 2018





Parcelles propriétés de la Société HEID

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :
BIZANOS

Section : AO
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 19/12/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
PAU
6, rue d'Orléans 64016
64016 PAU Cedex
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99
cdf.pau@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :
BIZANOS

Section : AN
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

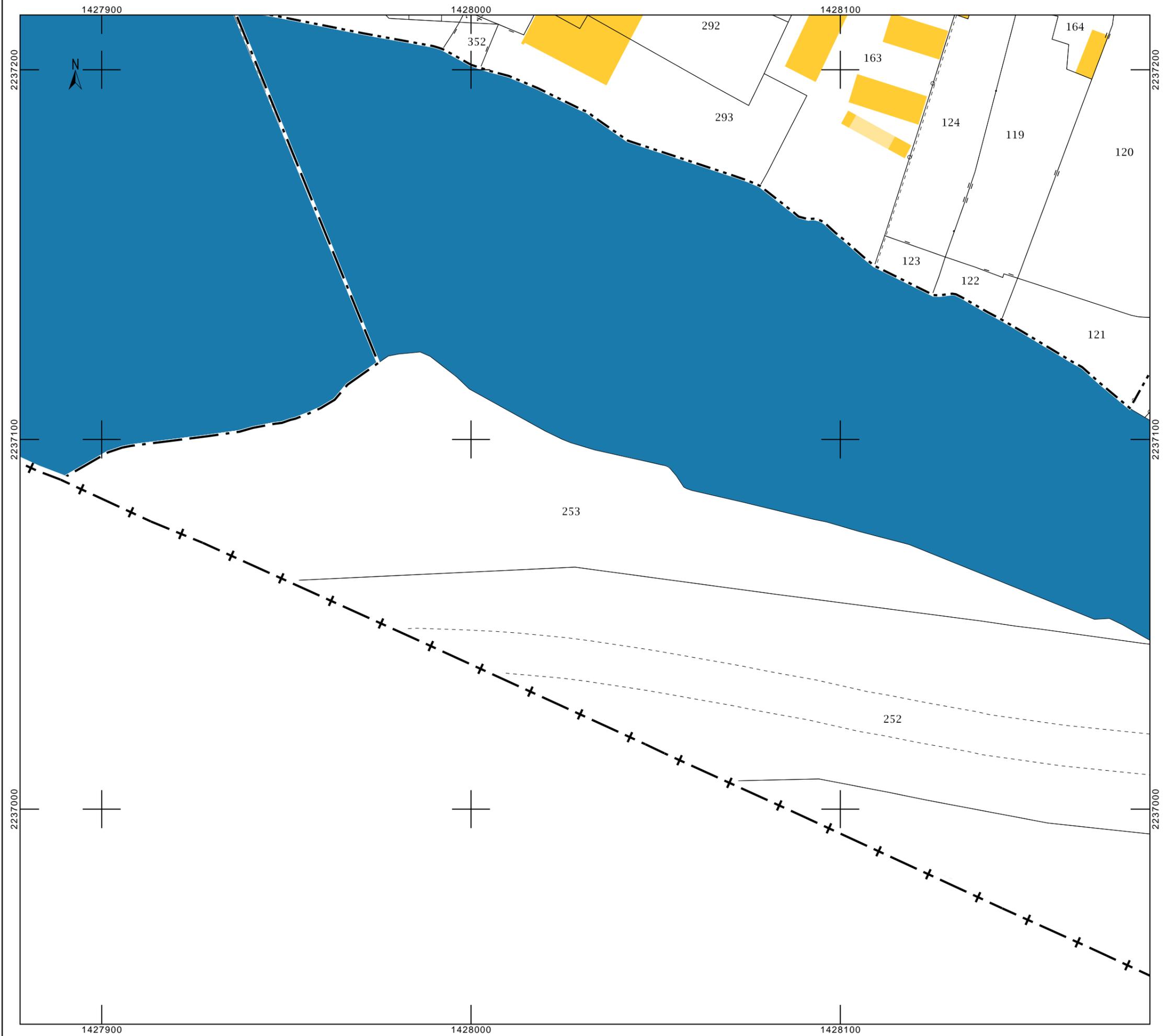
Date d'édition : 19/12/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
PAU
6, rue d'Orléans 64016
64016 PAU Cedex
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99
cdif.pau@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :
MAZERES LEZONS

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

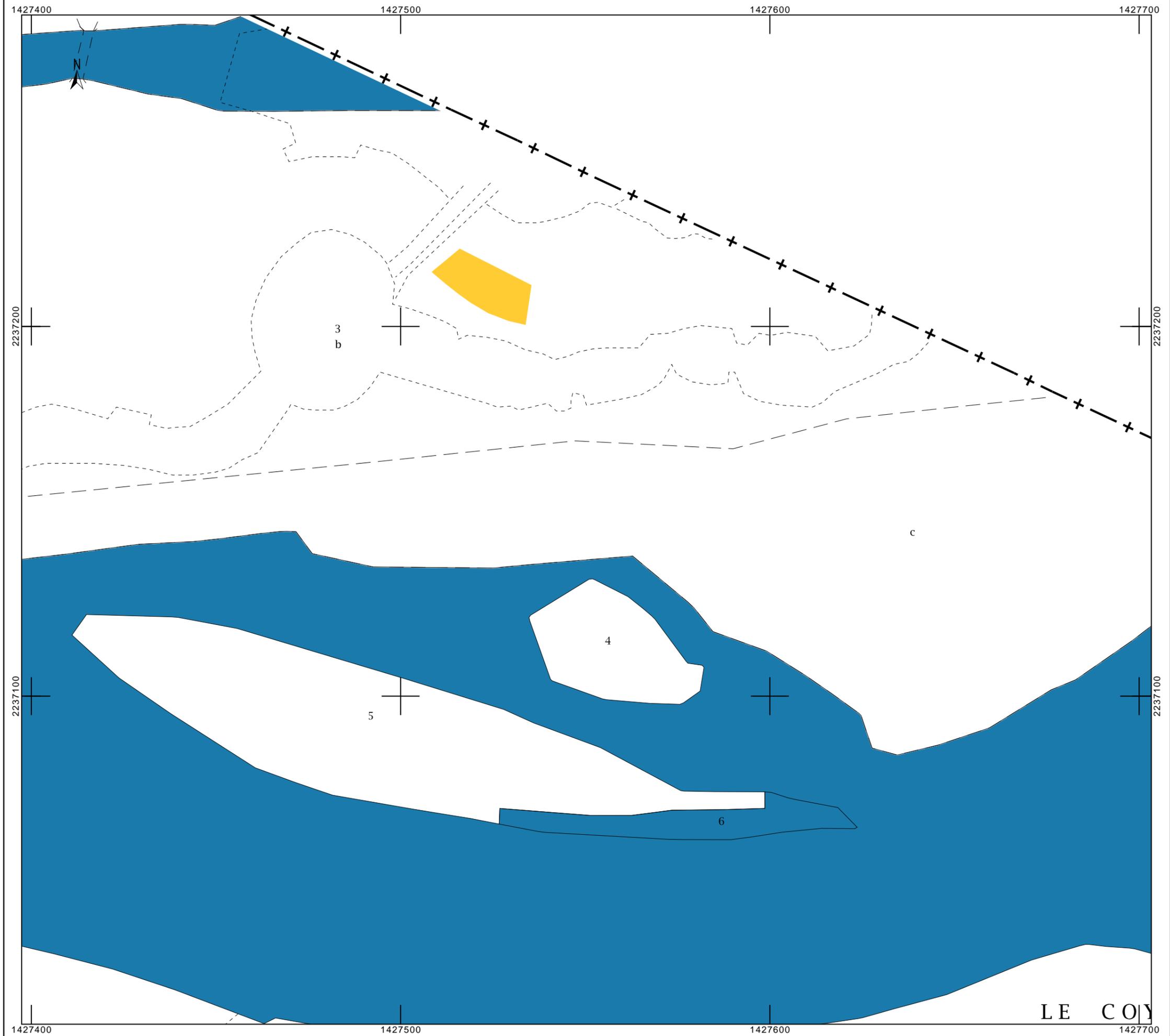
Date d'édition : 19/12/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
PAU
6, rue d'Orléans 64016
64016 PAU Cedex
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99
cdif.pau@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :
MAZERES LEZONS

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

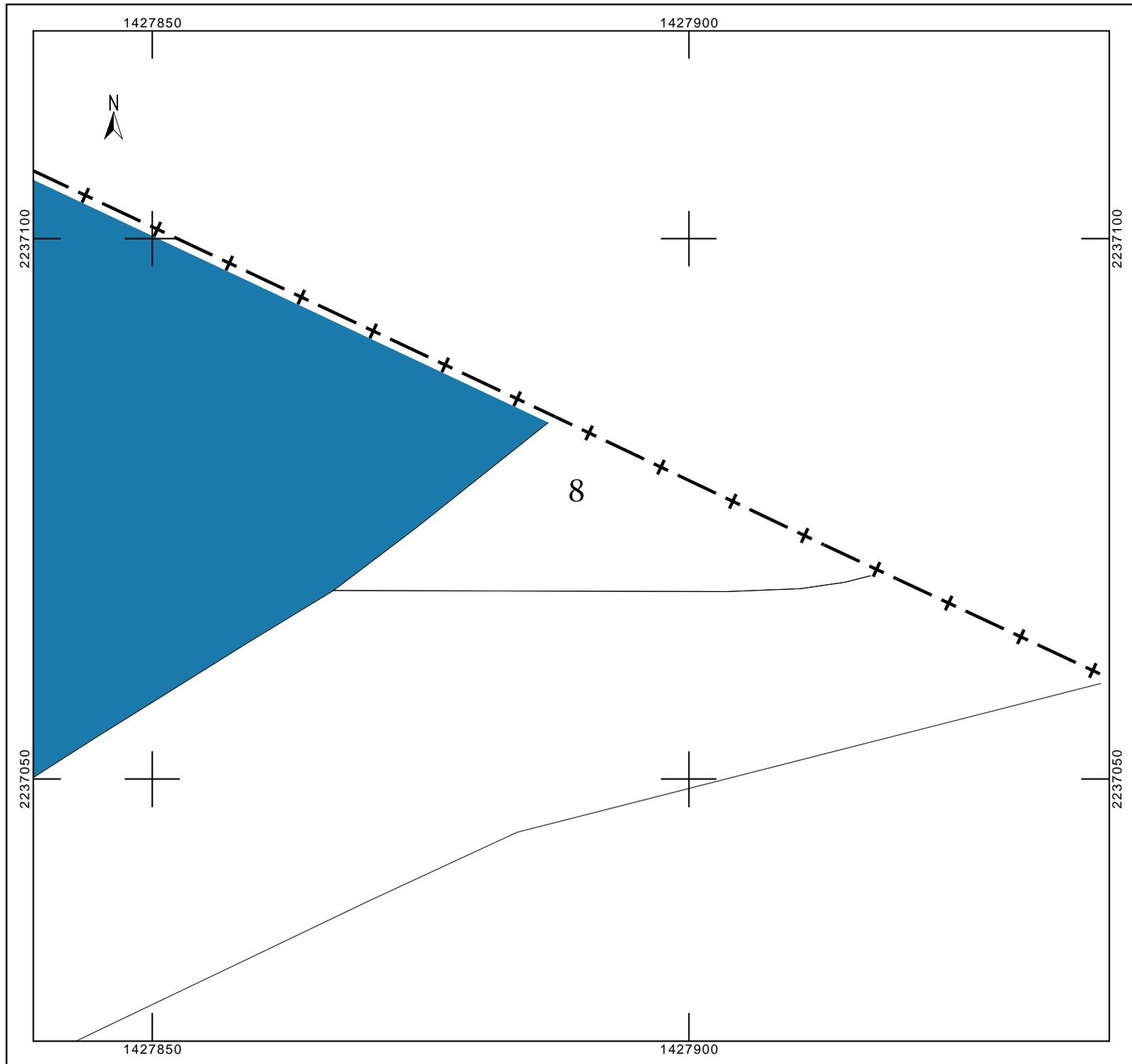
Date d'édition : 19/12/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
PAU
6, rue d'Orléans 64016
64016 PAU Cedex
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99
cdf.pau@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics



Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : BIZANOS (64).

Références de la parcelle 000 AO 309

Référence cadastrale de la parcelle

000 AO 309

Contenance cadastrale

3 465 mètres carrés

Adresse

DU COY

64320 BIZANOS

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : BIZANOS (64).

Références de la parcelle 000 AO 310

Référence cadastrale de la parcelle

000 AO 310

Contenance cadastrale

57 mètres carrés

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : BIZANOS (64).

Références de la parcelle 000 AO 311

Référence cadastrale de la parcelle

000 AO 311

Contenance cadastrale

5 668 mètres carrés

Adresse

DU COY

64320 BIZANOS

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : BIZANOS (64).

Références de la parcelle 000 AN 253

Référence cadastrale de la parcelle

000 AN 253

Contenance cadastrale

8 210 mètres carrés

Adresse

**DE LA PASSERELLE
64320 BIZANOS**

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : MAZERES
LEZONS (64).

Références de la parcelle 000 AA 3

Référence cadastrale de la parcelle	000 AA 3
Contenance cadastrale	38 986 mètres carrés
Adresse	LE COY 64110 MAZERES LEZONS

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : MAZERES
LEZONS (64).

Références de la parcelle 000 AA 4

Référence cadastrale de la parcelle	000 AA 4
Contenance cadastrale	1 022 mètres carrés
Adresse	LE COY 64110 MAZERES LEZONS

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : MAZERES
LEZONS (64).

Références de la parcelle 000 AA 5

Référence cadastrale de la parcelle	000 AA 5
Contenance cadastrale	4 458 mètres carrés
Adresse	LE COY 64110 MAZERES LEZONS

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : MAZERES
LEZONS (64).

Références de la parcelle 000 AA 8

Référence cadastrale de la parcelle

000 AA 8

Contenance cadastrale

428 mètres carrés

Adresse

LE COY

64110 MAZERES LEZONS